

Comité directeur de l'AFHé
18 novembre 2024

Présent.e.s : Arnaud BARTOLOMEI, Gérard BEAUR, Fabien CARDONI, Patrick FRIDENSON, Pierre GERVAIS, Michaël GIRARDIN (départ à 10 h 55), Paul MANEUVRIER-HERVIEU, Manuela MARTINI, Nicolas MARTY, Jean-Luc MASTIN (arrivée à 9 h 45), Niccolo MIGNEMI, Vieira REBOLLEDO-DHUIN (arrivée à 10 h), Pierre SICSIC, Bernard THOMANN (arrivée à 9 h 45), Catherine VERNA, Julien VILLAIN, Catherine VIRLOUVET

Procurations : Cecilia d'ERCOLE à Manuela MARTINI, Francesca SANNA à Julien VILLAIN

Absent.e.s excusé.e.s : Michela BARBOT, Jean-Claude DAUMAS, Pierre-Cyrille HAUTCOEUR, Marguerite MARTIN, Michèle MERGER, Anne MONTENACH, Matthieu SCHERMAN

Ordre du jour :

1. Bureau : changement de trésorerie
2. Bureau : formalisation du statut de co-secrétaire
3. Comité directeur : comment gérer les démissions ?
4. Présidence : ajustement du calendrier de l'élection (en décembre 2025 et non avril 2026 ?)
5. AG du 6 décembre 2025 : point sur l'organisation
6. JHMO : financement des déplacements
7. Participation au financement du colloque Minard (avril 2025)
8. Point sur les archives de l'AFHé

1. Bureau : Changement de trésorerie

Du fait de la démission de Michela BARBOT, il est indispensable de désigner un nouveau trésorier.

Une candidature a été déclarée à la présidence de l'association, celle de Pierre SICSIC. Celle-ci est soumise au vote.

Pour : 14

Contre : 0

NPPV : 2

Pierre SICSIC élu à l'unanimité

2. Bureau : formalisation du statut de co-secrétaire

En l'absence de candidats membres du Comité directeur (CD) pour reprendre au printemps 2024 le secrétariat de l'AFHé, celui-ci a été confié à deux membres de l'association extérieurs au CD : Francesca SANNA et Julien VILLAIN.

Pour formaliser cette situation, le président de l'AFHé formule la proposition de modification des statuts suivante : "en cas d'absence de candidature interne au Comité directeur, celui peut choisir de confier la fonction à un membre de l'association qui n'en fait pas partie. Le cas échéant, le Comité directeur peut décider de partager la fonction". Après discussion, elle est soumise au vote.

Pour : 12
Contre : 4
NPPV : 2

3. Comité directeur : comment gérer les démissions

Le point avait été mis à l'ordre du jour du fait de la démission ou du retrait temporaire de plusieurs membres médiévistes du Comité directeur. La période médiévale risquait ainsi de ne plus se trouver représentée au Comité directeur, ce qui aurait été scientifiquement dommageable.

Le point est en réalité sans objet, une des collègues qui avait envisagé de démissionner indique ne plus souhaiter le faire.

4. Présidence : ajustement du calendrier

Pierre GERVAIS propose que la prochaine élection de la présidence de l'AFHé se fasse en décembre 2025 et non en avril 2026. Cela permettrait de faire concorder le calendrier électoral avec celui des assemblées générales de l'association.

La présidence propose de soumettre au vote de l'AG de décembre 2024 cette modification de calendrier.

Pour : 19
Contre : 0
NPPV : 0

5. AG 2024

L'organisation est bien avancée d'un point de vue logistique.

Le programme est en ligne depuis le 15 novembre.

La journée d'étude est ouverte à toutes et à tous. Le repas est offert. Il convient simplement de s'inscrire avant le 22 novembre en suivant le lien indiqué sur le site de l'AFHé.

Les membres du Comité directeur sont encouragés à diffuser l'information auprès des étudiants. Le secrétariat va le faire également sur les listes de diffusion professionnelles.

6. JHMO : financement des déplacements

La présidence propose la prise en charge de leurs déplacements pour les participants (un de chaque période) aux JHMO (Journées d'Histoire du Management et des Organisations). La prise en charge inclut un aller-retour en train à destination de La Rochelle et une chambre d'hôtel.

Pour : 19
Contre : 0
NPPV : 0

7. Financement colloque Minard (27 et 28 mars 2025)

Il s'agirait de la participation de l'AFHé au financement du colloque en l'honneur de Philippe MINARD.

Les organisateurs ont prévu d'inviter l'historien américain Steven KAPLAN pour le colloque. Le séjour du collègue ne peut toutefois pas être pris en charge par une institution publique française, pour des raisons d'âge. Ils ont ainsi demandé à l'AFHé de le faire, au titre de la contribution de l'association au colloque.

Pierre GERVAIS soumet au vote une prise en charge de l'avion et de l'hôtel à hauteur de 1500 euros.

Pour : 19
Contre : 0
NPPV : 0

La présidence de l'AFHé proposera en outre aux membres du CD d'organiser une rencontre avec Steven KAPLAN - dans le cadre d'un séminaire, d'une masterclass, etc.

8. Point sur les archives

Il s'agirait de prendre contact avec la responsable du Master Archives de Paris 8 (Marie-Cécile BOUJU) pour voir si dans le cadre d'un stage un ou plusieurs étudiants pourraient classer les archives de l'AFHé.

9. Questions diverses

a) Demande d'achat d'une licence Acrobat

L'outil permettrait la conversion rapide des fichiers en PDF, ce qui faciliterait le travail de mise en ligne des informations.

Le coût est de 386 euros.

La proposition est mise au vote.

Pour : 19

Contre : 0

NPPV : 0

b) Réseaux sociaux

Il s'agirait de renoncer à la présence de l'AFHé sur le réseau X (ex-Twitter) et de créer plutôt un compte Bluesky, réseau de plus en plus utilisé par la communauté universitaire française.

La proposition est mise au vote.

Pour : 18

Contre : 0

NPPV : 0

c) Atelier doctoral franco-japonais

Celui-ci se tiendra en novembre ou en décembre 2025.

Une idée serait de la coupler avec l'AG de l'AFHé. Cette AG trisannuelle sera en effet plus grande que les autres AG annuelles (elle sera l'occasion du renouvellement du bureau et de la tenue d'un colloque).

Une proposition fait consensus : B. THOMANN évalue la faisabilité de la proposition. Il doit discuter de l'organisation de l'atelier avec les collègues japonais dans les prochaines semaines.